

# VISIO - Droit syndical dans la FPT

TOO021DIAS

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -  
Synchrone

## Objectifs

- Maîtriser le droit syndical
- Comprendre les stratégies et tactiques syndicales dans les collectivités territoriales
- Faciliter les relations sociales

### Public Visé

Agents chargés du Dialogue social

### Pré Requis

Intégrer un service RH, pratiquer, ou désirer s'initier au droit syndical et au dialogue social, de niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

Maîtriser le droit syndical  
Comprendre les stratégies et tactiques syndicales dans les collectivités territoriales  
Faciliter les relations sociales

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique
- Échanges d'expériences entre les participants
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Parcours pédagogique

- **Les fondements juridiques du droit syndical : rappels**
  - Liberté et représentativité syndicale (constitution des syndicats, organisation des syndicats, adhésion, obligations liées à l'exercice du droit syndical et action en justice)
  - Droit de grève : corollaire au droit syndical
- **Conditions matérielles d'exercice du droit syndical par les représentants syndicaux**
  - Locaux syndicaux (mise à disposition...)
  - Information syndicale : réunions, affichage de documents, distribution...
- **Modalités pratiques d'exercice du droit syndical pour les représentants syndicaux**
  - Congé pour formation syndicale
  - Détachement pour exercice du mandat syndical
  - Mise à disposition
  - Autorisations spéciales d'absence (assister aux activités institutionnelles du syndicat et aux réunions des instances paritaires)
  - Décharge d'activité de service (contingent d'heures mensuelles, répartition entre organisations syndicales, désignation des bénéficiaires)
  - Situation administrative des agents bénéficiaires des autorisations et des décharges
- **Pratique du dialogue social**
  - Négociation collective : Dispositif issu de la loi de transformation sur la négociation collective permettant de conclure des accords collectifs.
  - Débat, négociation, enjeux et posture

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert du statut de la fonction publique et du dialogue social

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Assiduité et Fin de formation

## Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

### Durée

**7.00** Heures  
**1** Jour

### Effectif

De 4 à 14 Personnes

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	<b>660.00</b>
Inter Adhérent (Par personne) :	<b>620.00</b>



### Contactez-nous !

**Gaëlle DUCHER**  
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : **0153391418**  
Mail : [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)